



PRÉFECTURE DU RHONE

22 JAN. 1987

PRÉ - ARCHIVAGE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Silo 5
T358a360
15m

BORDEREAU DE VERSEMENT

Partie réservée au service versant

Nom du Service versant : D C L - 2ème Bureau

Date du versement : 28 janvier 1987

Nombre d'articles : 100

N° de téléphone : 42 - 51

Partie réservée aux Archives

N° du versement : 1982 W

Date de prise en charge : janvier 1987

Métrage : 15 mètres

n° 2593

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
1	Amplepuis - réserve foncière (ord 1985)		I		
2	Anse - ZAC de Brianne un dossier réduit est conservé à la D.C.L. 2ème Bureau		I		
3	l'Arbresle - lotissement social DUP 1982 opération réalisée		I		
4	Arnas - District de Villefranche - décharge publique		I		

Indexation

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
5	Brignais - création d'un parking - ord. 1985				
6	Courly - Bron élargissement de la rue Philippe Gay opération terminée				
7	Courly - Lyon 4e arrondissement et Caluire - aménagement de la montée de la Boucle liaison Rhône - Saône DUP caduque				
8	Courly - Caluire et Cuire prolongement et aménagement de la montée de la boucle DUP caduque				
9	Courly - Lyon (4ème arrondis.) Caluire et Cuire - Liaison Rhône - Saône, montée de la boucle				
10	Courly - Caluire et Cuire - Montée de la boucle liaison Rhône - Saône : 1°) élargissement de voirie : tronçon Saint Euchèr, place Bissardon, 2°) convention avec la Serl, 3°) travaux d'éclairage public de la montée de la boucle - convention tripartite entre la Ville de Lyon, la ville de Caluire et Cuire et la Serl.				
11	Chassieu - création d'un parking DUP abrogée en 1985				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
12	Chambost - Long-essaigne réserve foncière DUP 1984 accord amiable				
13	Civrieux d'Azergues extension du cimetière, accord amiable				
14	Condrieu - Zones artisanales de la Maludière et de l'orme ord : décembre 1985				
15	Conseil général du Rhône - seda commune de Rillieux-La- Pape - Zac des maronniers dossier réduit D.C.L. 2è Bureau				
16	Courly - liaison Tassin-La- Mulatière 1ère tranche dossier réduit D.C.L. 2è Bureau				
17	Courly - Zone de Miribel-Jonage installations de secours en eau potable pour la Courly				
18	Fleurieux sur l'Arbresle réserve foncière pour complexe sportif, D.U.P. 1984, accords amiables				
19	<u>Francheville</u> O.P.A.H. du Chater dossier n° 1				
20	<u>Francheville</u> O.P.A.H. du Chater dossier n° 2, opération terminée				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
21	Givors - Zac de la Vallée du Gier - 1ère tranche				
22	Givors - Zac de la Vallée du Gier - 2ème tranche				
23	Givors - Zac de la Vallée du Gier - 3ème tranche				
24	Givors - Zac de la Vallée du Gier - 4ème tranche - dossier réduit, D.C.L. 2ème bureau -				
25	Givors - Aménagement de la montée des Autrichiens dossier n° 1.				
26	Givors - Aménagement de la montée des Autrichiens dossier n° 2, opération terminée				
27	Grigny - Zac de la Croix des Rampeaux - dossier n° 1.				
28	Grigny - Zac de la Croix des rampeaux - dossier n° 2. <i>dossier réduit. D.C.L. - 2^{ème} bureau</i>				
29	Lyon (4è arr.) rétablissement de la sécurité sur le Cours d'Herbouville - dossier n° 1.				
30	Lyon (4è arr.) rétablissement de la sécurité sur le Cours d'Herbouville - dossier n° 2				
31	Lyon (4è arr.) rétablissement de la sécurité sur le Cours d'Herbouville - dossier n° 3				
32	Lyon (4è arr.) rétablissement de la sécurité sur le Cours d'Herbouville - dossier n° 4 opération terminée				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
33	Marcy l'Etoile - Zac des Verchères - dossier n° 1.				
34	Marcy l'Etoile - Zac des Verchères - dossier n° 2 dossier réduit, D.C.L. 2è Bureau				
35	Morancé - Construction d'un groupe scolaire - (opération sans suite).				
36	Montromant - logements sociaux D.U.P. 1983, accord amiable.				
37	Odenas - Voirie				
38	Les Olmes - lotissement communal - accords amiables.				
39	Orliénas - restauration du Vieux Bourg - ord. de 1985				
40	Saint-Fons- Courly - Zac du Bourrelrier - dossier n° 1.				
41	Saint-Fons- Courly - zac du Bourrelrier - dossier n° 2.				
42	Saint-Fons- Courly - Zac du Bourrelrier - dossier n° 3 dossier réduit D.C.L. 2è Bureau				
43 et 44	Saint-Fons - Zac des Clochettes concessionnaire : O.P.A.C. du Rhône - dossier n° 1, n° 2. dossier réduit D.C.L. 2è Bureau				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
45	S.E.R.L., réunion du comité d'attribution des lots année 1982.				
46	Saint-Laurent d'Agnay extension du cimetière et aire pour gens du voyage D.U.P. 1985 - acquisition amiable.				
47	Saint Symphorien d'Ozon réaménagement du centre D.U.P. de 1983 accord amiable.				
48	Oullins (O.P.A.C.) - quartier de la Saulaie - aménagement d'un parking fermé et d'un programme de logements sociaux locatifs - ord. du 12/8/1985 dossier n° 1.				
49	Oullins (O.P.A.C.) - quartier de la Saulaie - aménagement d'un parking fermé et d'un programme de logements sociaux locatifs - ord. du 12/8/1985 dossier n° 2, opération terminée.				
50	Oullins - aménagement d'un passage piétonnier entre la grande rue et la place Anatole France - D.U.P. 14 avril 1984 opération terminée.				
51	La Tour de Salvagny - réserve foncière pour équipements sportifs - D.U.P. 29/1/1982 opération terminée.				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
52	Courly - Vaulx en Velin Protection des champs de captage d'eau de l'amont de Lyon dossier réduit DCL 2e Bureau	dossier n° 1			
53		dossier n° 2			
54	Vénissieux : réalisation d'un centre technique municipal pour pépinières et d'un parking pour caravanes accords amiables				
55	Courly - Villeurbanne élargissement de la rue Léon Blum DUP 82 opération terminée				
56	Villefranche - restaurant scolaire - DUP 1984 accord amiable				
57	Villefranche - décharge municipale (affaire Munoz)				
58	Villefranche - réserve foncière DUP 20 octobre 1983 DUP abrogée				
59	Mions - aménagement du centre du Village - DUP caduque				
60	Neuville sur Saône - Hôtel des Postes et logements sociaux DUP caduque				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
61	SERL réunions du conseil d'administration Bilans et rapports d'activité années 1977-1978-1979 et 1980				
62	année 1981				
63	année 1982				
64	année 1982				
65	année 1983				
66	année 1983				
67	année 1984				
68	année 1984				
69	SERL - réunion du conseil d'Administration de décembre 1982				
70	SERL - avances de trésorerie à la SERL (lyon et Courly)				
71	SERL - Commission des travaux années 1982 - 1983 et 1984				
72	SERL réunion du Comité d'Attribution des lots dans les Zacs année 1983				
73	SERL réunion de la commission des travaux - année 1982				
74	SERL : Divers - contentieux administratif (1982) - oeuvre scolaire 1967 - emprunt 1978 - garanties d'emprunt 1981				
75	SERL - rapport de la Cour des comptes - exercices budgétaires de 1976 à 1978				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
76	<p>Lyon Parc-Auto Conventions pour les parkings l'occupation du Domaine public</p> <p>1- <u>Communes autres que Lyon</u> : Ecully, Caluire et Cuire, Oullins, et Saint Fons.</p> <p>2- <u>Lyon</u> : - Parc-auto sanisette, - quai Saint Antoine, - Perrache, - quai Romain Rolland, - place Louis Pradel, - Perrache sud, - place Antonin Poncet, - rue des Roziers, - Lyon la Villette, - Part-Dieu, - occupation du Domaine public</p>				
77	<p>Convention pour les parkings : <u>sur Lyon</u> :</p> <p>- Parking des Cordeliers, - Halles centrales de Lyon, - centre régional de fret.</p>				
78	<p>Lyon Parc - Auto dossier financier</p>				
79	<p><u>Lyon Parc - Auto</u> :</p> <p>bilans et réunions du Conseil d'Administration années 1977, 1978, et 1980 contentieux</p>				
80	<p>réunions du Conseil d'Admini- stration - année 1982</p>				
81	<p>réunions du Conseil d'Adminis- tration - année 1983</p>				
82	<p>réunions du Conseil d'Adminis- tration - année 1984</p>				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
83	Sindicat mixte de la plaine de l'Ain - SEDA zone industrielle de la plaine de l'Ain				
84	Rillieux la Pape SEDA - Zup				
85	SEDA - Divers Rillieux la Pape - ravin de Castellane - centre culturel - boulevard urbain				
86	SEDA - réunions du comité d'attribution des lots année 1984				
87	OPAC de l'Ain				
88	OPAC du Rhône réunion du Conseil d'administration - année 1981				
89	- année 1982				
90	- année 1983				
91	- année 1983				
92	- année 1984				
93	- année 1984				
94	- année 1985				
95	- année 1985				
96	opérations "Fond d'aménagement urbain" (F.A.U.)				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
97	OPAC du Rhône réunion du Comité d'attribution des lots année 1984				
98	OPAC du Rhône - divers : - Comité départemental des HLM (composition du 1/01/81 au 31/12/83) - règlement intérieur - recouvrement des loyers - 16ème congrès national (caen) - convention collective pour les personnels préposés à la surveillance et à l'entretien des immeubles.				
99	chrono 84 - expropriation				
100	chrono 85 - expropriation				

LE PREFET,
Commissaire de la République

pour le Préfet, Commissaire de la
République et par Délégation,
l'Attaché Principal, Chef de Bureau



Jean PINATEL

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)